

Sujet : [INTERNET] Projet de centrale photovoltaïque au sol de la Lande du Maine. Saint Pierre La Cour

De : MARIE JO HAMELIN <

Date : 12/12/2021 17:03

Pour : pref-enquetes-publiques-environnement@mayenne.gouv.fr

Bonjour Mr le commissaire enquêteur, je m'appelle Marina Hamelin, je suis une habitante de la zone (à 200 mètres) impactée par ce projet, mes parents et grands parents y résidaient avant moi. Je me permets par mail de vous faire part de ma grande inquiétude par rapport au projet de centrale photovoltaïque.

Trois choses qui me tiennent à cœur, que je vais développer ci-dessous:

L'impact santé: d'après mes recherches, l'un des dangers du photovoltaïque est la présence d'un champ magnétique, mais il est difficile de savoir si ce champ est dangereux pour notre santé car les études sont toujours en cours à ce sujet.

L'impact financier: j'ai travaillé et je travaille encore aujourd'hui très dur pour acquérir et devenir propriétaire de ma maison, les rénovations extérieures, les rénovations intérieures, beaucoup de temps, beaucoup d'argent pour y vivre convenablement en toute simplicité mais dans quelques années cette maison « » entre THT et panneaux solaires va perdre son authenticité, son charme et sa valeur financière.

Et pour finir: faut-il prévoir des mises aux normes, faire venir des professionnels exemple: géobiologue????

Si oui. Qui va payer??

Je vous remercie de l'attention que vous voudrez bien porter à mes observations.

Cordialement

Hamelin Marina